

Saskatchewan et Territoires du Nord-Ouest, frontière (Loi de 1966):

Bill S-46, ministre des Mines et des Relevés techniques. Reçu du Sénat, 805. 1re lecture, 807. Deuxième lecture après débat, étude en comité plénier, rapport sans amendement, 3e lecture, 1116. Sanction royale, 1141. 14-15-16 Elisabeth II, chapitre 58, S.C. 1966-1967.

Satellite, télécommunications, étude:

Voir Northern Electric Company.

Saywell, M. John T.:

Voir Radio-Canada, Société.

Seaboard Finance Company of Canada:

Réception d'une pétition visant à l'adoption d'une loi de constitution et à d'autres fins, 312. Bill S-21, M. Cameron (High-Park). Reçu du Sénat, 1re lecture, 513. Rapport de l'Examineur des pétitions, 523. Motion tendant à la 2e lecture, présentation et interruption du débat, 1233.

Séances de la Chambre:

1. Ordre.—Que lorsque la Chambre ajournera, le 23 février, elle demeure ajournée jusqu'à trois heures de l'après-midi, le jeudi 24 février, 177.
2. Ordre sur division;—Que la Chambre continue de siéger aujourd'hui (le 3 mars) jusqu'à minuit, 226.
3. Ordre.—Que la Chambre continue à siéger entre une heure et 2 h. 30 de l'après-midi aujourd'hui (22 avril), 431.
4. Suspension de la séance jusqu'à quatre heures (explosion d'une bombe), 555.
5. Ordre.—Que la Chambre lèvera la séance à six heures et siégera de sept heures à onze heures du soir aujourd'hui (le 29 juin) et que demain la Chambre se réunira à 2 h. 30 de l'après-midi et ajournera à six heures du soir, 727.
6. Suspension de la séance jusqu'à la convocation de la présidence (sanction royale), 782, 1609.
7. Avis de M. l'Orateur publié dans une édition supplémentaire de la Gazette du Canada en date du 22 août 1966, demandant à la Chambre de se réunir le 29 août 1966, 785.
8. Motion: Que la Chambre continue de siéger après six heures ce soir (31 août), modification (du consentement unanime) tendant à suspendre la séance entre 6 h. et 7 h. p.m., adoption telle que modifiée, 797.
9. Ordre (du consentement unanime).—Que la Chambre se réunisse à dix heures du matin le 1er septembre et qu'elle continue à siéger jusqu'à ce qu'elle termine l'étude et dispose de toutes les étapes du Bill C-230, 803.
10. Motion: Que le vendredi 16 décembre 1966, les heures de séances soient de 11 h. a.m. à 6 h. p.m. et de 7 h. à 10 h. p.m., que l'heure réservée à l'étude des affaires inscrites au nom des députés soit suspendue, et que le samedi 17 décembre 1966, la Chambre siégera de 11 h. a.m. jusqu'à 6 h. p.m. sans interruption, et que l'ordre des travaux et la procédure soient les mêmes que pour un vendredi, sauf qu'il ne doit pas y avoir d'heure réservée à l'étude des affaires inscrites au nom des députés, présentation, 1147. Amendement (M. Churchill).—Que la seule question à considérer soit la mesure relative à la continuation du fonctionnement des services de contrôle de la circulation aérienne, présentation et adoption, 1147-1148. Adoption de la motion principale telle que modifiée, 1148. Abrogation de l'ordre, 1150.
11. Ordre.—Que la Chambre continue de siéger ce soir (le 20 décembre 1966), après 10 h., et que l'ordre des travaux soit tel qu'indiqué, et que le mercredi (21 décembre 1966), la séance soit prolongée jusqu'à 10 h. p.m., à condition que la Chambre n'aborde aucun autre ordre, 1166.
12. Motion: Que, du 6 au 17 février 1967, les séances de la Chambre soient suspendues entre 7 h. et 8 h. p.m. les lundi, mardi et jeudi et de 1 h. à 2 h. p.m. les vendredi, adoption, 1282. Motion tendant à la prolongation du 20 février au 3 mars 1967, adoption, 1430. Motion tendant à la prolongation du 6 au 17 mars 1967, adoption, 1488. Motion tendant à la prolongation du 6 avril jusqu'à la fin de la session, adoption après débat, 1712.
13. Ordre.—Que la Chambre continue de siéger ce soir (le 25 avril 1967), après 10 h. p.m., et que, avant l'ajournement, la Chambre aborde les bills privés, et que, le mercredi (26 avril 1967), la Chambre se réunisse à 11 h. a.m. et continue de siéger afin de tenter de disposer de certains travaux déterminés, tout en étudiant l'opportunité de suspendre la séance pour le déjeuner et le dîner, 1752.

Voir aussi Ajournement de la Chambre en vertu de l'article 39-A provisoire du Règlement; Ajournement de la Chambre, Motions spéciales; Procédure, modification; Procédure de la Chambre, Comité (2e rapport); Règlement.